

# CAHIER DES CHARGES

Maitre d'ouvrage : ASRAMES

AVIS D'APPEL D'OFFRE N°003/2022

Concerne : LA CONSTRUCTION DE DEUX TANKS :

1 ENTERRE ET 1 SEMI-ENTERRE A L'EST ET A L'OUEST DU WAREHOUSE

## PREAMBULE

Association Régionale d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels, en sigle « ASRAMES » est une organisation sans but lucratif de droit congolais créée le 11 septembre 1993 par les organisations ci-après :

1. Association Appui Médical Intégral au Kivu (**AMI-Kivu asbl**)
2. Association des donneurs de sang de Goma (**ADOSAGO**)
3. Centre Scientifique et Médical de l'Université Libre de Bruxelles pour ses Activités de Coopération (CEMUBAC), actuel « **ULB COOPERATION** »
4. Eglise Catholique, Diocèse de Goma
5. Eglise Catholique, Diocèse de Butembo – Beni
6. Eglise du Christ au Congo (ECC)
7. Fondation Damien, actuelle « **ACTION DAMIEN** »
8. Médecins Sans Frontières- Hollande (MSF-H).

Elle œuvre dans le secteur de la santé au Nord Kivu, en République Démocratique du Congo et assure l'approvisionnement des médicaments essentiels génériques, consommables médicaux, réactifs et tests de laboratoire, matériels et équipements médicaux à travers les formations sanitaires, les Centrales de distribution régionales et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) œuvrant dans le secteur de la santé à l'Est de la R.D. Congo. ASRAMES est partenaire du Gouvernement Congolais qui la reconnaît comme un service d'utilité publique et d'intérêt général. Elle est membre de la Fédération des Centrales d'Achat et de distribution ayant comme objectifs :

- Rendre disponibles et accessibles les médicaments, les matériels médicaux essentiels et solaires aux formations socio –sanitaires intégrées à la politique des Soins de Santé Primaires et institutions à vision humanitaire, encadrées par ses membres au bénéfice de la population;
- Promouvoir l'utilisation rationnelle des médicaments essentiels;
- Promouvoir une gestion cohérente des ressources disponibles en vue de rendre accessibles les médicaments;
- Stimuler la production locale de certains médicaments essentiels;

- Renforcer la politique des Soins de Santé Primaires au niveau intermédiaire et le concept des médicaments essentiels;
- S'intéresser à toute activité ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet principal.

En vue de lui permettre de jouer pleinement la mission lui confiée par le Gouvernement Congolais et tenant compte des recours de plus en plus croissants des partenaires avec lesquels elle collabore, ASRAMES était obligée d'entamer la construction d'un dépôt supplémentaire de 20 000 m<sup>3</sup> en vue d'agrandir ses capacités de stockage.

Un warehouse est ainsi en cours d'achèvement sur un nouveau site d'Asrames situé à Kyeshero. Il faut noter que ce bâtiment couvre à lui seul une surface d'emprise au sol de ±6000m<sup>2</sup>.

Sur ce site, existe depuis plus d'une année un local pour le stockage des produits inflammables et corrosifs. L'importance des constructions avec des toitures totalisant une surface d'une envergure de 264m<sup>2</sup> en plus de la surface d'emprise au sol du warehouse, impose la gestion de l'environnement en vue de canaliser les eaux de ruissèlement.

Aussi en vue de lutter efficacement contre les incendies, il est important de disposer d'un dispositif de stockage d'eau de grande capacité pouvant disposer en permanence d'une quantité optimale pour l'extinction d'un éventuel feu qui pourrait s'allumer dans les entrepôts.

C'est dans ce cadre qu'un projet de construction de deux tanks de capacité respective de 200m<sup>3</sup> et 600m<sup>3</sup>, l'un à l'Est et l'Autre à l'Ouest du Warehouse, est envisagé et dont les spécifications techniques sont décrites ci-dessous.

## **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

### **A. ETENDUE DES TRAVAUX**

Les travaux concernent un seul lot contenant deux sous-lots et à réaliser sur deux espaces différents autour du Warehouse en construction pour le compte d'Asrames à Kyeshero. Il s'agit de la zone Est et de la zone Ouest du Warehouse pour recevoir les eaux de pluie recueillies sur la toiture du Warehouse.

- 1. Sous lot 1 : Espace Est du Warehouse**
- 2. Sous lot 2 : Espace Ouest du Warehouse**

#### **Sous Lot 1 : dans l'espace Est.**

- Construction d'un Tank enterré pour recevoir les eaux de pluie avec une capacité de ±200,00m<sup>3</sup>, en BA 450Kgs (épaisseur des parois 20cm. L'intérieur des parois recevra deux nappes d'armature de Ø12 HA avec des mailles de 15cm.

- Des chevaliers construits avec une armature de  $\varnothing 8$  HA doivent maintenir ces deux nappes d'armatures à  $\pm 12$  cm l'une de l'autre afin de permettre une pénétration aisée de la carotte vibrante.
- Le tank sera couvert par une dalle avec regards tous les cinq mètres d'espace, équipé d'un système d'évacuation de trop plein aménagé tous les cinq mètres l'un de l'autre à canaliser dans le collecteur préalablement aménagé entre le tank et la jardinière.
- Les regards aménagés dans la dalle de couvercle seront exécutés en tôles striées couvrant un trou carré de 50 cm x 50 cm. Le collecteur sert pour recevoir toutes les eaux de pluie en divagation et en provenance du Nord et de l'Est).
- Dans ce tank, il y aura trois paliers de même longueur linéaire ( $\pm 50\text{m}/3$ ). Le niveau du fond de ces trois paliers est égal au tiers de la dénivellation entre le point haut et le point bas du tank dans sa globalité. C'est le plus bas de ces trois paliers qui recevra le dispositif de vidange aménagé par un tuyau galvanisé et inox de  $\varnothing 110\text{mm}$  et vanne pour évacuation des gadoues et vidange à l'occasion du nettoyage vers le collecteur.
- Ce tank sera construit à 150 cm de la jardinière Est.
- Sur le tank il y aura un seul niveau de la dalle au-dessus. C'est dans son mur Sud qu'il y aura un dispositif de vidange à 0.000 cm du fond et au milieu de la paroi Sud.
- Le tank sera construit à 150 cm de la jardinière Est.
- Les colonnes en béton armé de 450 kgs et de dimension 30cm x 30cm, seront incorporées dans le voile à intervalle de 2,50 m l'une de l'autre (cotation axiale).
- Ces colonnes recevront à leurs sommets des poutres incorporées de dimension 20cm d'épaisseur et 45 cm de hauteur avec l'épaisseur de la dalle étant de 15 cm incluse dans cette hauteur de la poutre.
- Les colonnes qui doivent recevoir les poutres seront espacées les unes des autres de 2,50m.
- La profondeur de l'excavation sera de un mètre cinquante centimètres (1,5m) pour une largeur de trois mètres qui permettront un aménagement d'une surface verticale de l'ouvrage fini et utile du tank de quatre mètres carré soit (2m x 2.50m). Ces dimensions sont celles de la partie amont ou Nord du Tank.
- Le fond (niveau bas) de la partie Sud ou aval sera réalisé à 1/2m de profondeur compte tenu de la dénivellation assez remarquable sur terrain. Ce niveau est celui du fond du caniveau collecteur pour ainsi faciliter l'usage du dispositif de vidange qui sera quant à lui à flair de ce niveau.
- Cette surface multipliée par une longueur de cinquante mètres nous donnera un peu plus de deux cents mètres cube de volume du tank.
- L'approvisionnement du tank principal à partir des deux batteries collectrices des eaux pluviales se fera à partir d'une reprise des eaux par coudes et sortant dans le soubassement de la galerie de circulation qui prolonge le quai de déchargement, et de la fondation du côté Est du bâtiment avant d'amortir sa course dans le dessableur déjà préparé pour cette finalité.

- Ce dessableur sera construit en amont du tank. Il sera en communication avec la tête du collecteur à l'aide d'un tuyau inox de Ø110 avec vanne d'arrêt pour permettre le vidange des sables et autres gadoues.
- Une autre partie de l'approvisionnement se fera par la collecte des eaux de descente des tuyaux du Nord se trouvant entre la porte de secours Nord et le coin Nord-est du bâtiment
- Construction d'un collecteur de dimensions 50cm de largeur interne et 60cm de profondeur utile, couvert des dalles amovibles et perforées.
- Ce collecteur sera construit entre le tank et la zone de la jardinière
- Construction de deux regards dessableurs avant accès au tank réservoir pour amortir la vitesse des eaux pluviales, les décharger de sables avant de les canaliser vers le tank.
- Le dispositif de dessablage de ces regards sera constitué des tuyaux de Ø 110 galvanisé avec vanne directement en communication avec le collecteur des eaux de ruissellement.

## ESTIMATION DU COUT POUR LE SOUS LOT 1

### Espace Est du Warehouse

N°	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unit.	Sommes	Rmq
0	Implantation	m <sup>2</sup>	150			
1	Excavation	m <sup>3</sup>	225			
2	Compactage du fond de fouille avec la limonite	m <sup>3</sup>	30			
3	Béton de propreté dans le fond de fouille	m <sup>3</sup>	15			
4	Semelle en BA 450Kgs ε30cm	m <sup>3</sup>	30			
5	Voile en BA 450Kgs	m <sup>3</sup>	59,48			
6	Poutres et colonnes en BA 450Kgs	m <sup>3</sup>	12.5			
7	Dalle de couverture sur poutres en BA 450kgs ε=20cm incorporée dans la poutre de Ht 30cm	m <sup>3</sup>	30			
8	Finition intérieur du tank par du ciment lisse mortier 250Kgs	m <sup>2</sup>				
9	Couvercles de visite en tôles striées sur cadre en tube métallique	Pces	10			
10	Trop plein en pvc Ø110mm et coude	Pces	10			
11	Caniveau pour collecter des EP en BA 450Kgs, couvert des dalles amovibles perforés 60cm x 30cm. ε =15cm	ml	75,55			
12	Calfeutrage au goudron de la paroi extérieure du tank	m <sup>2</sup>	212.8			

N°	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unit.	Sommes	Rmq
13	Etanchéité de porosité des parois internes du tank	m <sup>2</sup>	608			
14	Regard et dessableur	Pces	5			
15	TOTAL					

### Sous Lot 2 dans l'espace Ouest

- Construction d'un Tank semi-enterré pour recevoir les eaux de pluie avec une capacité de  $\pm 600,00\text{m}^3$ , en BA 450Kgs (épaisseur des parois 20cm) et couvert par une dalle avec regards tous les deux mètres cinquante centimètres d'espace, équipé d'un système de vidange du côté extrême-sud d'un système de trop plein du côté Ouest sur un espacement de cinq mètres l'un de l'autre.
- les eaux de pluie en divagation provenant de l'ouest et du trop plein du réservoir seront canalisées par une pente légère de 5% sur la voie piétonnière vers le collecteur préalablement aménagé pour recevoir toutes ces eaux.
- Ces eaux seront canalisées pour couler vers la sortie Sud-ouest où elles vont trouver la tête d'un autre collecteur.
- La fouille pour la construction de ce tank ne dépassera pas deux mètres de profondeur pour la partie entre le bâtiment principal et la jardinière. Par contre la largeur de fouille de la partie du tank se trouvant entre le bâtiment principal et le bâtiment des corrosifs et inflammables va être élargie afin de permettre de trouver le volume fini voulu de  $600\text{m}^3$ .
- L'approvisionnement de ce tank sera fait par des eaux pluviales en provenance des batteries des colonnes de descente du côté Ouest. La sortie des eaux est à la même hauteur et est dirigée vers le tank par le haut de la dalle servant de couvercle de tank.
- Une autre partie de l'approvisionnement de ce tank se fera à partir de la collecte des eaux des descentes se trouvant entre la porte de secours Nord et le coin Nord-ouest du bâtiment principal.
- La surface verticale utile du tank Ouest sera approximativement de cinq mètres carré, soient deux mètres fois deux mètres cinquante centimètres. Cette surface multipliée par une longueur de quarante mètres donnera un peu plus de deux cents mètres cubes de volume.
- La partie réservée à la circulation, comprise entre la jardinière et le tank Ouest, sera revêtues d'un dallage approprié pour allée piétonnière. Cet élément sera exécuté entre la jardinière et le tank.
- Ce tank commence dans l'axe de la batterie des tuyaux exutoire Sud-ouest jusque dans le prolongement de la zone pour future extension côté Nord-Ouest pour sa première partie.
- Le deuxième compartiment de ce tank commence au coin Nord-ouest du bâtiment principal jusqu'à vingt mètres de celui-ci.

- Le principe de construction de ce tank sera le même que celui du tank Est à une seule différence : le tank aura deux compartiments, car un dessableur sera aménagé au milieu et l'autre à l'extrême sud du tank. Ces deux dessableurs seront construits selon le même principe que les tanks, avec une largeur de un mètre, longueur de 2 mètres comme les tanks et profondeur de 1mètre avec des trous de communication des vases à leur niveau supérieur.
- Le dispositif de dessablage sera construit entre les deux tanks et dans un compartiment aménagé pour cette finalité au niveau de la sortie même des eaux en provenance des descentes des eaux pluviales.
- La profondeur de ces compartiments sera de maximum 1 mètre dont le fond sera au ras du sol. Ses vannes d'évacuation des sables et des gadoues seront construites à flair du sol.
- Des éléments assurant la communication des vases qui composent les différentes parties du tank seront aménagés à l'aide des morceaux de tuyaux inox de diamètre 160mm au niveau supérieur des dessableurs.

## ESTIMATION DU COUT POUR LE SOUS LOT 2

### Espace Ouest du Warehouse

N°	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unit.	Sommes	Rmq
0	Implantation	m <sup>2</sup>	610			
1	Excavation	m <sup>3</sup>	610			
2	Compactage du fond de fouille avec la limonite	m <sup>3</sup>	610			
3	Béton de propreté en fond de fouille 250Kgs pour ε=10cm	m <sup>3</sup>	61.5			
4	Semelle en BA 450Kgs	m <sup>3</sup>	122			
5	Voile en BA 450Kgs	m <sup>3</sup>	72			
6	Poutres et colonnes en BA450Kgs	m <sup>3</sup>	20,5			
7	Dalle de couverture sur poutres en BA 450kgs pour ε=20cm	m <sup>3</sup>	122			
8	Couvercles de visite en tôles striées sur cadre en tube métallique	Pces	40			
9	Trop plein en pvc Ø110 et coude	Pces	11			
10	Aménagement pourtour de tank	m <sup>2</sup>	225			
11	Collecteur Ouest du bâtiment	ml	135			
12	Finition intérieur du tank par du ciment lisse mortier 250Kgs	m <sup>2</sup>	280			

N°	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unit.	Sommes	Rmq
13	Pose calfeutre sur la paroi extérieure du tank	m <sup>2</sup>	204			
14	Etanchéité du tank à l'intérieur	m <sup>2</sup>	322			
<b>15</b>	<b>TOTAL</b>					

## B. DEFINITION DES TERMES

Les précisions suivantes sont apportées aux termes utilisés dans le présent marché :

- Le Maître d'ouvrage désigne l'Association Régionale d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels, en sigle « ASRAMES asbl »
- L'Entrepreneur désigne l'Entreprise à qui sera confiée la réalisation des travaux ci-dessus.
- Le Contrat ou le marché est le document signé entre le Maître d'ouvrage et l'Entrepreneur pour l'exécution des travaux du présent projet.
- La langue de toute transaction pour ce marché est le français.

### Instructions générales aux soumissionnaires

#### 1. Introduction

En présentant son offre, le soumissionnaire accepte la totalité, sans restriction, de toutes les conditions qui régissent ce marché, comme étant la seule base de cette procédure d'appel d'offres, quelles que soient ses propres conditions de vente auxquelles il déclare renoncer. Le soumissionnaire est réputé avoir examiné attentivement tous les formulaires, instructions, dispositions contractuelles et spécifications contenus dans ce dossier d'appel d'offres et s'y conformer.

Le soumissionnaire qui ne fournit pas dans les délais requis toutes les informations et tous les documents nécessaires verra son offre être rejetée. Aucune réserve émise dans l'offre par rapport au dossier d'appel d'offres ne peut être prise en compte : toute réserve donnera lieu au rejet immédiat de l'offre sans qu'il soit procédé plus avant à son évaluation. Toutes les dispositions citées au devis descriptif devront être respectées tant en ce qui concerne le choix des matériaux que le mode de construction.

Tous les matériaux employés doivent être de meilleure qualité et exempt de tout défaut capable de compromettre la solidité, l'aspect ou la durée des ouvrages.

#### 2. Planning

L'Entrepreneur sera tenu de fournir un planning sous forme graphique et par tranches successives. Le planning fera apparaître clairement les détails pour chaque corps d'état ainsi que le délai global pour l'exécution complète.

L'unité de temps sera la semaine. Préalablement à la signature du marché, il est prévu une séance de travail avec l'Entrepreneur pour la mise au point définitive du planning d'exécution des travaux.

### **3. Installation, protection et nettoyage du chantier**

L'entreprise dégagera ou matérialisera les repères des limites du terrain, en définissant les angles de la parcelle ainsi que les points de raccordement à la voirie.

L'entreprise doit prévoir et rendre effective toutes les mesures de sécurité suivant les normes édictées par la protection du travail et cela durant toute la durée des travaux.

A la fin des travaux, l'entreprise procédera au retrait de tous dépôts, objets ou débris trouvés sur place et à l'évacuation de tous les objets ou débris résultant des travaux effectués par elle.

### **4. Police d'assurance de chantier**

L'Entrepreneur prendra auprès de la SONAS une assurance tous risques couvrant son personnel et des tiers contre tous les dommages ou dégradations qui auraient lieu du fait des travaux ou du fonctionnement du chantier.

### **5. Journal de chantier et vérification des cotes**

L'Entrepreneur devra tenir à la disposition du représentant du maître d'ouvrage, un journal de chantier sur lequel, il inscrira jour après jour, les travaux journaliers exécutés, leur localisation, le matériel utilisé, les effectifs ainsi que les conditions météorologiques dont la hauteur des précipitations sera soit mesurée en deux endroits fixes du chantier, soit en se référant aux relevés de services administratifs compétents en la matière.

L'Entrepreneur devra vérifier soigneusement les cotes portées sur les plans et s'assurer de leur concordance dans les différents dessins.

L'Entrepreneur devra s'assurer, sur place, avant toute mise en œuvre de la possibilité de suivre les côtes et indications diverses et, en cas d'imprécision, en référer immédiatement au Maître d'ouvrage.

L'Entrepreneur ne pourra de lui-même apporter aucune modification aux plans et devis, mais devra signaler au Maître d'ouvrage tout changement jugé utile.

Faute de se conformer aux présentes prescriptions, l'Entrepreneur sera responsable de toute erreur d'exécution et de leurs conséquences.

### **6. Fabrication des matériaux**

L'Entrepreneur pourra proposer à l'agrément du représentant du Maître d'ouvrage un appareil ou un matériau d'un autre fournisseur à la double condition suivante :

- a) Que le matériau ou l'appareil proposé soit de même nature de qualité et durabilité au moins équivalentes à l'appareil ou au matériau choisi dans le texte et qu'il ait le même aspect
- b) Que l'appareil ou le matériau proposé en remplacement soit nettement défini dans la proposition de l'Entrepreneur. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas remplies, le représentant du Maître d'ouvrage aura toujours le droit d'exiger la mise en œuvre de l'appareil ou le matériau indiqué dans le dossier technique.

## **7. Responsabilités de l'entrepreneur**

L'Entrepreneur prendra à sa charge tous les frais ou honoraires d'ingénieurs ou techniciens qu'il aura dû s'adjoindre pour ses divers travaux. Il est aussi tenu de prendre à sa charge tous les frais d'assurance couvrant son Entreprise.

## **8. Dossier de recollement**

A la fin des travaux, lors de la réception provisoire, l'Entrepreneur remettra au Maître d'Ouvrage délégué, les documents d'exécution des ouvrages réellement exécutés.

## **9. Fin des travaux et réception provisoire**

Les travaux ne sont considérés comme achevés complètement qu'après le nettoyage du chantier (évacuation de tous les objets et débris résultant de l'exécution des travaux) et après que les ouvrages auront été mis en état d'être utilisés. Les locaux qui ont servi au chantier sont mis en état de propreté. Le délégué du maître d'ouvrage effectuera une visite technique préalable avant la réception provisoire.

A la réception provisoire, l'ouvrage devra être livré parfaitement propre et débarrassé des gravats et déchets de toute nature, esplanade et les pentes réglées de manière à éviter la stagnation des eaux.

## **10. Devis estimatifs de l'entrepreneur**

Les quantités indiquées au devis quantitatif sont de références. Elles sont communiquées à l'Entrepreneur à titre indicatif. Elles servent essentiellement de point de repère, au Maître d'ouvrage pour le lancement de cet appel d'offres.

L'Entrepreneur est donc tenu de vérifier le métré quantitatif et de signaler toute incohérence à l'autorité adjudicatrice. Il est aussi indispensable que la présentation de son offre suive strictement le cadre des bordereaux ci-joints.

## **11. Qualité et provenance des matériaux**

Les matériaux utilisés devront être conformes aux spécifications fixées par les présentes prescriptions techniques et dans tous les cas présenter les qualités nécessaires à la bonne exécution des travaux.

L'Entrepreneur est tenu de produire toutes justifications de provenance et qualité des matériaux et, à ses frais fournir tous les échantillons en vue des essais de vérifications qui pourraient être demandés par le délégué du maître d'ouvrage.

Tous les matériaux défectueux refusés par le délégué du maître d'ouvrage seront évacués hors du chantier par l'Entrepreneur à ses frais et dans les délais qui lui seront impartis.

### **Ciment**

Les ciments entrant dans la composition du mortier et du béton seront du ciment portland. Ils seront livrés sur le chantier en sac, et seront stockés sous des abris secs, bien ventilés, à l'abri des intempéries, de capacité et de surface suffisante pour un stockage et une manutention aisée. Les sacs devront reposer sur une base de planche, isolés du sol d'un minimum d 10 cm. Tout ciment humide ou étant altéré par l'humidité sera rejeté et enlevé immédiatement du chantier.

### **Sables**

Les sables doivent être fins, graveleux, crissant sous la main et ne s'y attachant pas. Ils seront débarrassés de toute partie terreuse ou calcaire, de déchets, débris et bois. Ils seront au besoin passés à la claie ou au crible et lavés

### **Terre jaune**

La terre jaune pour remblai sera de la latérite à grains fins, particulièrement sélectionnée. Elle proviendra des carrières agréées par le délégué du maître d'ouvrage et sera exempte de déchets, débris, bois ou autres matières organiques.

### **Limonite**

A défaut de la terre jaune, la limonite sera acceptée à la même équivalence.

### **Graviers**

La qualité et la granulométrie doivent être agréées par le délégué du maître d'ouvrage. Ils ne devront pas contenir d'éléments plus fins que les gros éléments du sable. Ils devront d'abord être dépoussiérés ou lavés de façon que leurs surfaces soient exemptes de tout dépôt de

souillure ou de poussières adhérentes. Leur granulométrie sera telle que leur mélange avec le sable et le ciment réalise un béton aussi compact que possible.

### **Armatures**

Les aciers à employer pour les armatures seront : des ronds laminés à haute adhérence du type Fe-E-40 dits Acier TER ou similaire.

Les aciers pour armatures devront être exempts de failles, criques, fentes, fissures, souillures terreuses ou huileuses ou de peinture.

Lorsque les armatures doivent être interrompues à cause de leur longueur limitée, le raccord doit être fait moyennant superposition linéaire sur une longueur égale à 40 fois le diamètre de ronds raccordés ou 50cm d'emboîtement avec crochet au bout.

### **Références aux normes**

Les matériaux destinés à l'exécution des travaux seront agréés par le délégué du Maître d'ouvrage.

**Eau** : L'eau ne pourra contenir aucune substance préjudiciable au béton.

**Mortier** : La composition des mortiers sera la suivante :

400 kg de ciment par m<sup>3</sup> de sable pour la chape ciment lissé, enduit tyrolien et enduit extérieurs et tyrolien

250 kg de ciment par m<sup>3</sup> de sable pour les enduits extérieurs et pour hourder la maçonnerie en fondation, maçonnerie en élévation en blocs, briques et claustras.

## **C. MODALITES DE L'APPEL D'OFFRES**

Le présent marché est à prix unitaires, fermes et non révisables, selon le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif, estimatif faisant partie du marché. Les montants proposés par les entreprises doivent être toutes taxes comprises (TTC).

Les prix seront exprimés en dollars américains.

## **D. DOCUMENTS EXIGES DANS LA SOUMISSION ET ORDRE DE PRESENTATION :**

Pour le présent marché, les entreprises peuvent se regrouper en consortium de plusieurs entreprises. Dans ce cas, le document juridique établissant le consortium pour le présent marché doit être notarié. Aussi, ce consortium doit présenter une liste de son personnel dirigeant avec un curriculum-vitae pour le Président, le Vice-président, le Chargé des Finances et le Secrétaire.

Le consortium doit aussi fournir dans la soumission de l'offre les informations nécessaires sur chaque chef de chantier pour les différents sous Lots (CV à jour et copie des documents académiques).

NB : D'une manière obligatoire, le Chef de chantier doit être un Ingénieur en bâtiment conducteur des travaux, un Candidat Architecte (bac +3) ou un Architecte.

Chaque entreprise constituant le consortium devra présenter :

- |  |              |
|--|--------------|
| • Présentation de l'Entreprise   | Eliminatoire |
| • La lettre de soumission (Annexe 1 remplie, cachetée et signée)   | Eliminatoire |
| • L'identification Nationale   | Eliminatoire |
| • Le Registre de commerce (RCCM)   | Eliminatoire |
| • Le Certificat d'Agreement aux travaux Publics Valable  | Eliminatoire |
| • L'Attestation de Gestion Fiscale valable   | Eliminatoire |
| • Les PV de réception pour les travaux déjà exécutés   | Eliminatoire |
| • La fiche de visite du site (Annexe 5 remplie, cachetée et signée)  | Eliminatoire |
| • Les états financiers de trois dernières années   | Eliminatoire |
| • La liste du personnel affecté sur le chantier ou pour un sous lot (Annexe 2 remplie, cachetée et signée)   |              |
| • La liste des équipements (Annexe 3 remplie, cachetée et signée)  |              |
| • Le planning des travaux (Annexe 4 remplie, cachetée et signée)   |              |
| • L'expérience et la référence financière de l'entreprise pour les trois dernières années (Annexe 5 remplie, cachetée et signée).                        |              |
| • L'offre financière (Devis quantitatif et estimatif conforme au modèle du dossier, rempli à tous les sous lots ou au sous lot choisi, cacheté et signé) |              |

#### **E. PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

L'ensemble des documents énumérés ci-dessous font partie du dossier d'appel d'offres :

- La présente instruction aux soumissionnaires
- Les annexes
- Le cadre du devis quantitatif et estimatif
- Les plans (Tank (vue en plan et coupe), Croquis de situation).

#### **F. VISITES DES LIEUX (obligatoire)**

Chaque soumissionnaire est tenu de visiter le site de l'ouvrage, sous sa responsabilité propre afin de réunir tous les renseignements qui pourraient lui être nécessaires pour préparer son offre. Les dépenses résultant de cette visite seront à sa charge et non remboursable, et sous la conduite de l'Architecte conseil d'Asrames. Une attestation de visite de site dont le modèle

figure dans le présent DAO devra être complétée in situ en présence de l'Architecte conseil pour validation.

#### **G. PRESENTATION DES OFFRES**

Les offres seront remises au siège d'Asrames sis Avenue de Mésanges N°1, Quartier des Volcans en Ville de Goma **au plus tard le 14 avril 2022 à 16 heures locales**. Au dépôt de l'offre en conformité avec le temps, une accusée de réception sera remise au soumissionnaire.

Toute offre reçue en retard sera rejetée et retournée non ouverte au soumissionnaire. Aucune offre envoyée par voie électronique ne sera prise en compte.

Les offres doivent parvenir en trois exemplaires. Le soumissionnaire établira un original et deux copies des documents constitutifs de l'offre en indiquant visiblement « ORIGINAL » et « COPIE ». L'original et les deux copies seront insérés dans une enveloppe fermée qui portera uniquement la mention des travaux, objet du présent marché. Cette enveloppe sera déposée au secrétariat de direction de l'ASRAMES sis Avenue de Mésanges N°001, Quartier des Volcans en Ville de Goma au plus tard à la date susmentionnée.

L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra les documents demandés, dûment remplis, paraphés et signés. Aucune rature ne sera tolérée sur les documents de l'offre.

Les offres seront exprimées en dollars américains et les montants dus au titre du marché à l'entreprise seront réglés dans cette même monnaie.

#### **H. DELAI D'ENGAGEMENT DES SOUMISSIONNAIRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Après retrait du DAO, le soumissionnaire peut s'adresser toujours à ASRAMES, durant la période qui couvre le délai de préparation de son offre, pour un renseignement dont il a besoin.

Toute modification (montant, personnel proposé) apportée aux offres pendant cette période entraînera l'élimination du soumissionnaire concerné.

Si aucune attribution de marché n'est faite pendant cette période, le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure en cours et de faire procéder à l'adjudication des travaux, suivant la réglementation en vigueur.

#### **I. OUVERTURE DES PLIS**

Aux lieux, jour et heure fixés dans l'avis d'appel d'offres, les plis contenant les soumissions, retraits ou modifications sont ouverts en séance publique par une commission en présence des soumissionnaires qui le souhaitent en date du 15 Avril 2022 à 13 heures locales.

## J. EVALUATION DES OFFRES

Le marché est attribué aux soumissionnaires ayant présenté l'offre la mieux disant parmi celles conformes. L'évaluation sera effectuée par la commission d'analyse des offres et se déroulera de la manière suivante :

- Examen de la recevabilité et de la conformité des offres
- Evaluation de la qualité technique de la soumission **40 points**

1. Référence technique et financière de l'entreprise dans les travaux de réhabilitations avec organismes international durant les trois dernières années (importance des marchés exécutés, renommée des maîtres d'ouvrage, disponibilité de certificats de bonne exécution, etc.) **16 points**
2. Connaissance et opérationnalité dans le milieu **3 points**
3. Matériels et outillage disponible **3 points**
4. Planning détaillé/ Délai d'exécution des travaux **8 points**
5. Qualifications et compétences du personnel technique de l'entreprise **10 points**

**NB** : Seuls les soumissionnaires qui auront atteint la note de conformité technique supérieure ou égale à 70% seront qualifiés pour l'ouverture des plis financiers.

- Evaluation des offres financières (Devis estimatif) **60 points**

1. Bilan d'audit financier conforme pour les trois dernières années **15 points**
2. Rapprochement du prix proposé avec l'estimation confidentielle **15 points**
3. Marge d'erreur dans le calcul arithmétique du devis estimatif **15 points**
4. Nombre des marchés déjà exécutés et dont cout approche ou dépasse celui-ci ( $\pm 5$  marchés avec attestation d'achèvement des travaux conforme) **15 points**

**TOTAL : 100 points**

Un adjudicataire provisoire sera alors désigné sur la base de la meilleure note globale.

## K. PASSATION DU MARCHE

Le marché ne sera effectif qu'après approbation par la commission des marchés puis signature du contrat. Une lettre de notification sera adressée à l'adjudicataire provisoire pour l'inviter à venir négocier et signer le marché. Les autres soumissionnaires pourront être informés de la décision prise. Cette décision est sans appel.

**ANNEXES****ANNEXE 1. MODELE DE SOUMISSION**

Je soussigné :.....de nationalité :.....

Représentant l'Entreprise :..... Agréée à.....Sous le N°.....

- Après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres et des documents qui y sont mentionnés.
- Après avoir étudié personnellement et en toute connaissance de cause, la nature, les difficultés et les conditions d'exécution des travaux ou prestations à exécuter.
- Et après avoir lu les déclarations et fourni les documents indiqués dans l'instruction aux soumissionnaires ;

Prend l'engagement sans réserve, d'exécuter les travaux ou prestations dans les conditions ci-après définies conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son approbation m'est notifiée dans un délai de soixante(60) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par l'avis de consultation.

Le montant de la soumission pour l'exécution de :.....s'élève à \$US :.....( en lettres.....)

Toutes taxes comprises (TTC)

Dans le cas où notre offre est acceptée, je m'engage à commencer les travaux à partir de la date de la notification à notre entreprise de l'adjudication du marché et de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux. Je m'engage à achever la totalité des travaux, objet du présent appel d'offres, dans un délai de .....jours calculés et ouvrables.

Je demande que les sommes dues par l'Administration au titre du présent marché me soient payées en dollars américains par crédit du compte ouvert au nom de .....sous le N°..... à la Banque de.....

En foi de quoi, j'appose ma signature sur la présente offre.

Fait à ..... , Le ..../...../2022

Dûment autorisé à signer les soumissions pour et Nom de (Insérer le Nom du soumissionnaire)

(Signature et Cachet)

**ANNEXE 2****Cadre de la liste nominative du personnel mobilisable pour le marché (avec CV)**

Je soussigné (Nom, prénom et qualité).....

Agissant au nom de la société ou en mon nom propre, déclare que les agents désignés ci-après, participeront à l'exécution du marché clairement référencé dans le contrat N°.....

<b>N° d'ordre</b>	<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualification</b>	<b>Ancienneté dans la société</b>	<b>Nationalité</b>

S'il s'avérait, dès le démarrage du chantier ou en cours d'exécution, que le personnel est insuffisant, Nous nous engageons à le renforcer de façon à conduire les travaux à bonne fin et dans les délais prévus et dans les conditions imposées par le dossier d'appel d'offres .

Fait à ..... le...../...../2022

Le soumissionnaire





**ANNEXE 5****CERTIFICAT DE VISITE DU SITE DES TRAVAUX**

En référence aux « *instructions aux soumissionnaires* », il est fait obligation à tous les soumissionnaires de procéder à une visite des lieux des travaux à réaliser.

Le présent certificat a pour objet d'attester de cette visite. Il devra être daté et contre signé par l'Architecte conseil.

Je soussigné (Nom, prénom et qualité) .....

Agissant au nom ou pour le compte de l'entreprise .....

Certifie avoir visité les lieux qui font objet du dossier d'appel d'offres N°.....

Je reconnais m'être assuré de la nature et de la situation géographique des travaux, des conditions générales d'exécution des travaux, de la présence éventuelle des constructions voisines, pouvant avoir une incidence sur le mode d'exécution des travaux, de la position exacte des travaux, des suggestions de maintien du trafic là où il est demandé et de celle de l'écoulement des eaux, des conditions physiques propres à l'emplacement des travaux, des conditions climatiques, des conditions locales, des moyens de communication, de transport, des possibilités de fournitures en eau, électricité et carburant, de la disponibilité en main d'œuvre en nombre et en qualité, de la disponibilité, de la localisation et des moyens d'approvisionnement des matériaux nécessaires, de toutes les contraintes et obligations résultant de la législation sociale, fiscale ou douanière, de toutes les conditions et circonstances susceptibles d'avoir une influence sur l'exécution des travaux ou sur le coût .

Je soussigné (nom, prénom et qualité).....

Certifie que monsieur (Nom, prénom).....

Agissant au nom ou pour le compte de l'entreprise.....

S'est présenté à moi et ensemble avons effectué la descente de reconnaissance du terrain où seront exécutés les travaux relatifs au contrat N°.....

En date du ...../...../2022.

En foi de quoi le présent certificat lui est délivré, à sa demande, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le représentant de l'entreprise  
d'ouvrage

Le représentant du Maître

**ANNEXE 6**

**LISTE DE REFERENCE TECHNIQUE ET FINANCIERE**

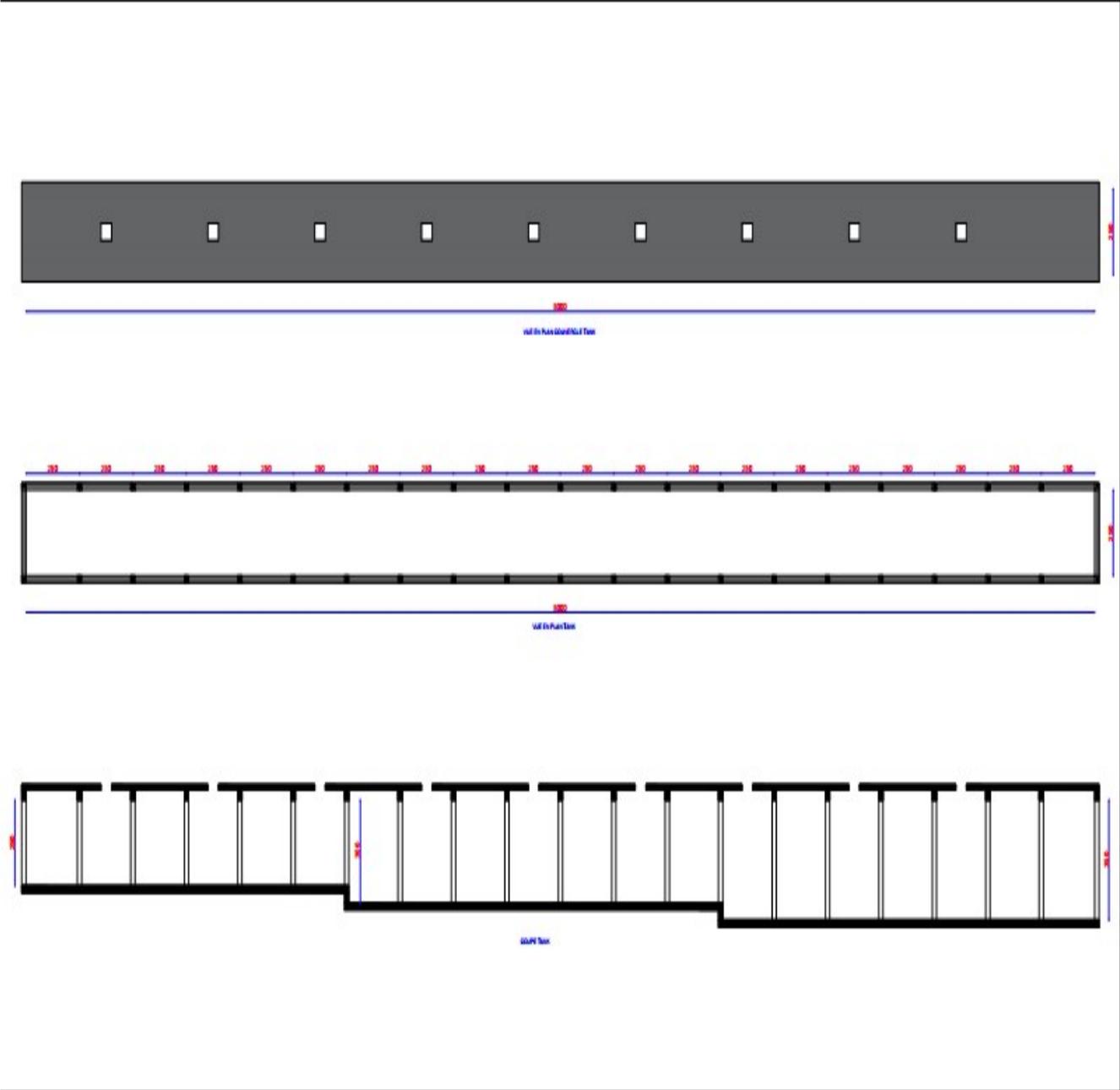
<b>Projet</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Contact</b>	<b>Montant</b>	<b>Etat actuel</b>	<b>Année</b>	<b>Rmqs</b>

Fait à ..... Le ...../...../2022

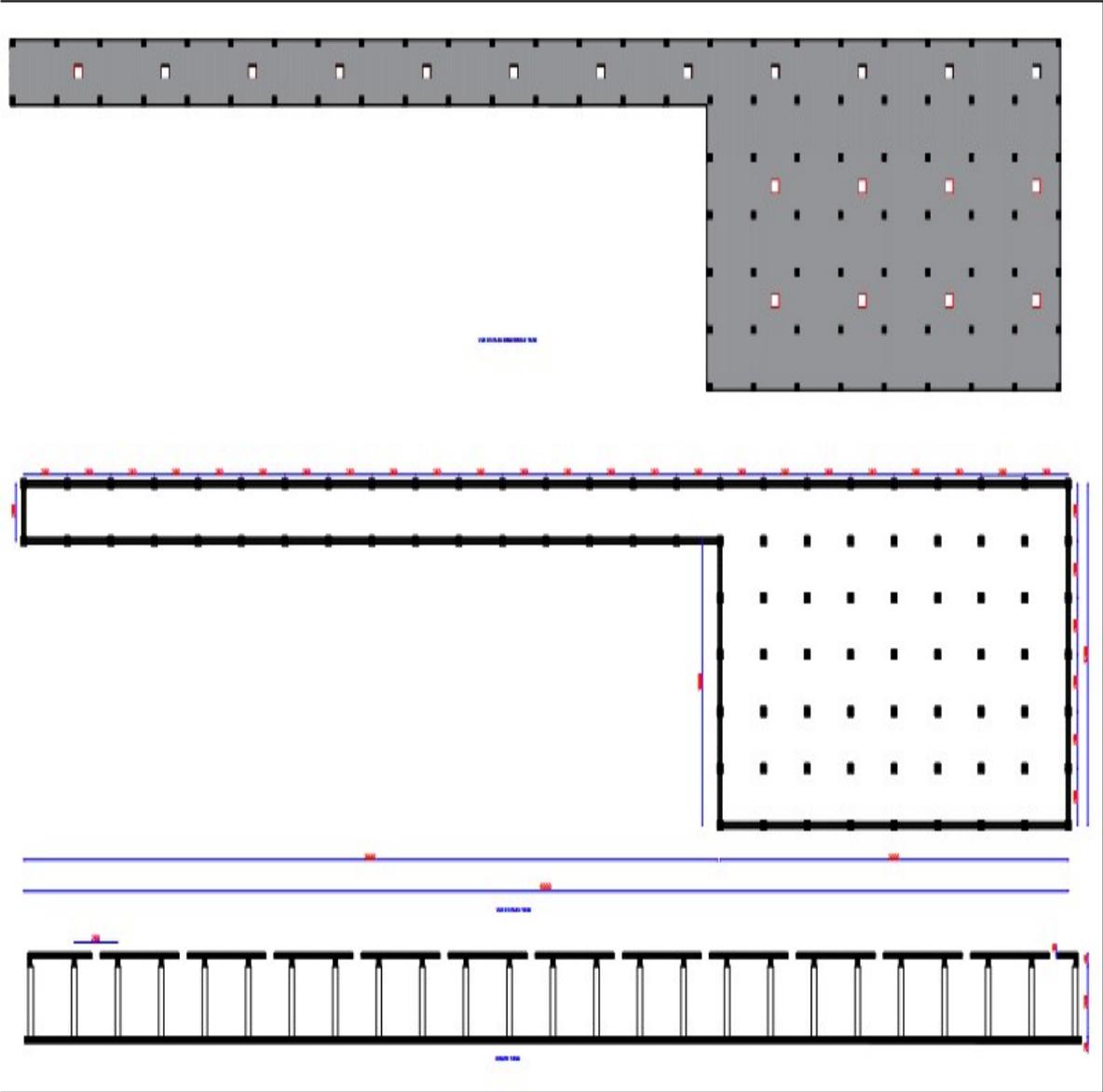
Le soumissionnaire

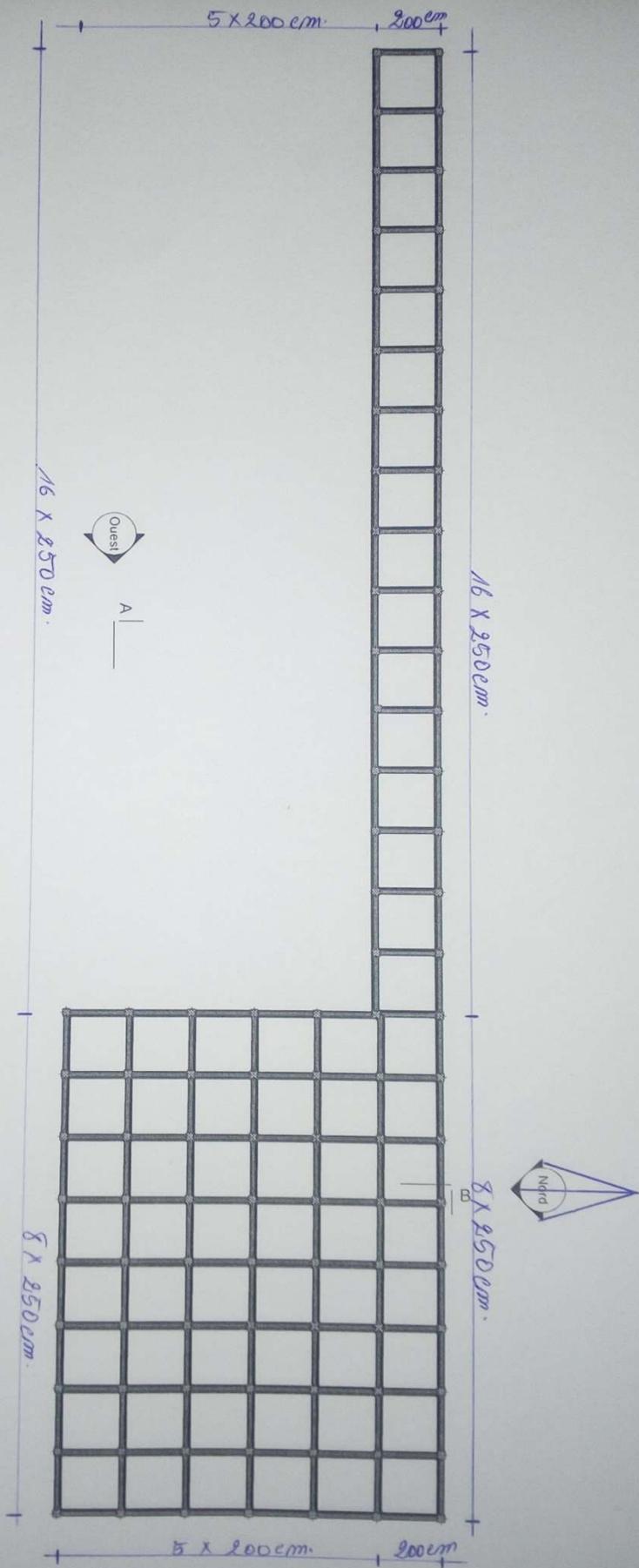


Croquis tank Est



Croquis du tank Ouest





CROSS SECTION TANK WEST.